

**EST-VAR** Jusqu'en novembre, des agents mandatés par l'État vont mener une vaste campagne de surveillance de la bactérie *xylella fastidiosa* à Fréjus, Saint-Raphaël et Roquebrune-sur-Argens. Objectif : enrayer l'épidémie.

# Alerte à la bactérie tueuse d'oliviers, vignes et agrumes

PAR PIERRE PANCHOUT / PANCHOUT@NICEMATIN.FR

**AVEC LEURS GILETS** de couleur orange sur le dos, ils ont le nez dans les ramures d'oliviers, de lauriers-roses et autres plantes ornementales. Ces agents de la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (Fredon), vous les croirez peut-être au cours des prochains mois à Fréjus, Saint-Raphaël et Roquebrune-sur-Argens

Une campagne de surveillance de la bactérie *xylella fastidiosa* vient en effet de débuter et vise notamment ces trois communes de l'Est-Var où de nouveaux foyers d'infestation ont été découverts l'an passé.

Devant s'étaler jusqu'au mois de novembre prochain, cette opération est pilotée par le ministère de l'Agriculture et s'inscrit dans le dispositif européen de surveillance sanitaire des végétaux.



Des rameaux d'Olivier infectés par *xylella fastidiosa* en cours de destruction.  
PHOTO D'ARCHIVES DYLAN MEIFFRET

Classée comme « organisme de quarantaine prioritaire » à l'échelle européenne, *Xylella fastidiosa* est une bactérie particulièrement redoutée pour les dégâts qu'elle peut provoquer sur les oliviers, vignes, agrumes et lauriers ainsi que les amandiers, pruniers, chênes mais aussi des plantes aromatiques, ornementales, forestières et sauvages. En tout, plus de 600 espèces végétales sont menacées, dont environ 200 présentes à l'heure actuelle en Europe.

### Une bactérie qui bloque la circulation de la sève

La bactérie s'attaque au xylème, le tissu qui permet la circulation de la sève brute dans les plantes. En obstruant ces canaux, elle provoque un dépérissement progressif : brûlures foliaires, dessèchement des rameaux, chlorose (décoloration due à un manque de chlorophylle) puis, le plus souvent, la mort du végétal.

Autre difficulté : les symptômes restent très difficiles à identifier avec certitude. Stress hydrique, carences ou maladies classiques peuvent provoquer des stigmates similaires. Pire, certaines plantes contaminées ne présentent même aucun symptôme visible.

La transmission se fait principalement par des insectes piqueurs-suceurs se nourrissant de sève, comme certaines cicadelles ou cercoptes (*photo ci-contre*). Les outils de taille mal désinfectés et les échanges de végétaux contaminés peu-

vent également favoriser sa propagation.

### Des contrôles dans les espaces publics... et privés

Les agents de la Fredon Paca pourront intervenir aussi bien dans les espaces publics que dans des propriétés privées afin d'effectuer des observations et, si nécessaire, des prélèvements de végétaux.

L'agglomération précise que ces inspecteurs seront clairement identifiables grâce à leurs gilets orange, badges professionnels et véhicules sérigraphiés. Les opérations seront réalisées sans calendrier public préétabli, même si les services espaces verts des communes concernées seront informés le jour même.

Ces contrôles ont notamment pour objectifs de détecter la présence de la bactérie dans de nou-

velles zones, de l'éradiquer par destruction des végétaux contaminés, de restreindre les mouvements des végétaux sensibles provenant des zones infestées ou encore la détection précoce d'éventuelles introductions de nouvelles souches sur le territoire.

## Que faire si j'observe des symptômes ?

Présente en France depuis 2015 et dans l'Est-Var depuis 2018, *Xylella fastidiosa* circule déjà dans plusieurs régions françaises, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Corse et en Occitanie. Elle touche également plusieurs pays de l'Union européenne dont l'Espagne, le Portugal et surtout l'Italie où elle provoque des dégâts considérables dans les oliveraies de la région des Pouilles.

À ce jour, aucun traitement curatif n'existe. En cas de contamination confirmée, la réglementation européenne impose des mesures drastiques : désinsectisation, arrachage et destruction des végétaux contaminés, ainsi qu'une surveillance renforcée dans un périmètre élargi.

Les autorités sanitaires rappellent enfin que toute suspicion doit être signalée rapidement à la Fredon, le Service Régional de l'Alimentation (Sral) ou en mairie qui coordonnent la lutte contre ce pathogène.

